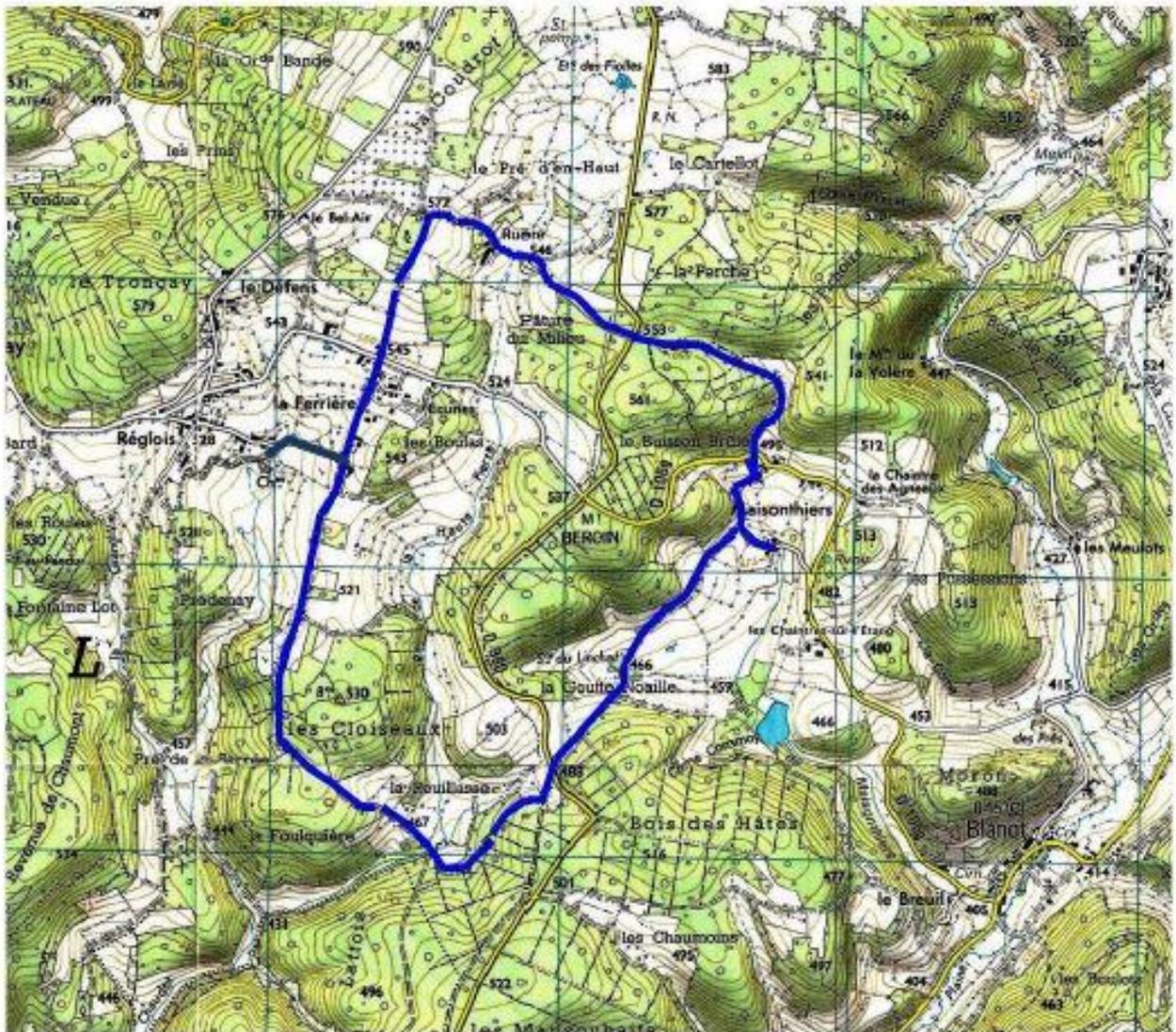


10 - ITINERAIRE MAISONTHIERS – RUERE – LA FERRIERE – REGLOIS – MAISONTHIERS



Durée de la promenade : 2h à 2h30 – distance : environ 8 km – altitude : entre 475 et 577 m. Prévoir de bonnes chaussures de marche.

Départ : se rendre à Maisonthiers, au bas de la rue de la fontaine, un petit groupe de maisons constitue un bel îlot de verdure.

Remonter la rue de la fontaine vers le nord-ouest : après le gîte de Maisonthiers, traverser la route D106g et suivre le chemin, parfois très humide, dans Giraud, vers le nord puis vers l'ouest, jusqu'à la route D980.

Traverser la route D980 et poursuivre sur le chemin en direction de Ruère paisible hameau de la commune d'Alligny-en-Morvan : « *dans un fond au levant, entre Mont et La Ferrière à 2,5 kilomètres du bourg. Cette terre était unie à la baronnie d'Island au XIII^e siècle comme toutes les terres sur la rive gauche de la Taine...* ».

Aussitôt après Ruère, les prés ouvrent sur un paysage morvandiau bien dégagé vers le sud, puis on rencontre un arbre remarquable.



Poursuivre la montée, jusqu'au premier croisement (altitude 577m) où l'on prend le chemin à gauche, vers le sud, en direction de La Ferrière : « *Dans la plaine, au levant à 2,5 kilomètres du bourg. Sur la rive droite de la Taraine, au sud-est du bourg, avait droit de justice, fief mouvant de la Tour d'Island et en arrière-fief du comté de Saulieu. Hugues de Fontette, seigneur de La Mothe d'Aligny, le vendit à la fin du XVe siècle à Charles d'Estinville. Sa veuve, Jeanne de Chaulmery, en fit reconnaissance à l'évêque au nom de ses enfants : Jean, Michel, et Françoise, en 1503* ».

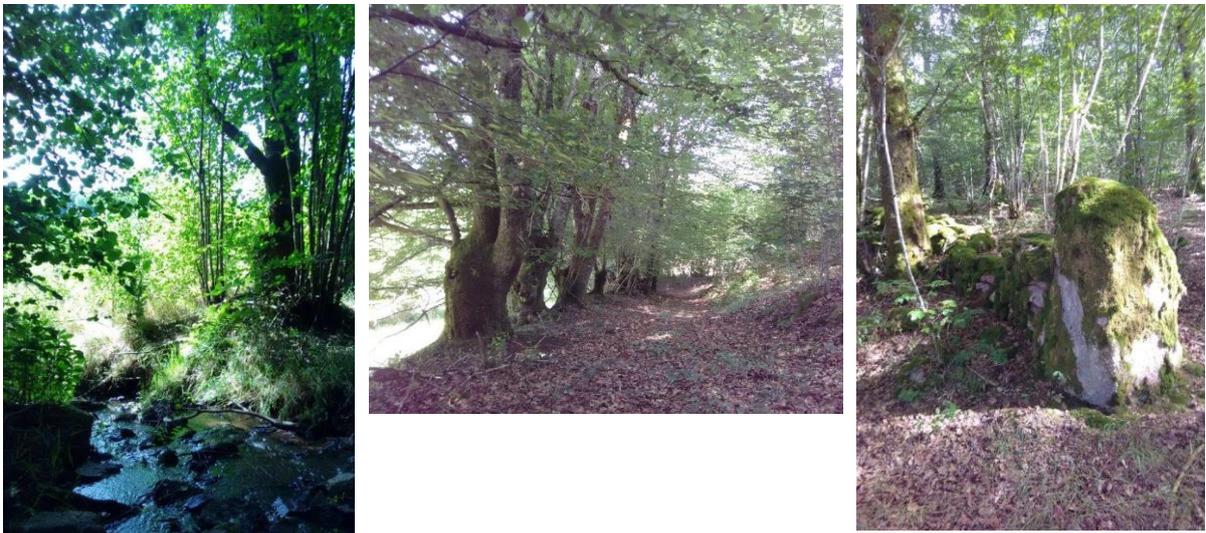
Continuer jusqu'au croisement de la route qui mène à Réglois : « *Dans ce hameau étaient visibles en 1865 les restes d'un ancien castel, le château de Réglois, armé d'une haute tour, avec mâchicoulis, sur un petit mont, culminant à 515 mètres d'altitude et appelé Chambard. Il y existe une source chaude, nommée vulgairement Chaudes-Aigues. Ce hameau et celui de Marnay sont voisins, ils formaient autrefois une seigneurie en toute justice dans la mouvance du comté de Saulieu. Guillaume Lombard, bourgeois d'Autun, sieur de Chaumien, en reprit de fief de l'évêque en 1356. Ce château est incendié en 1438 et n'a pas été reconstruit en même lieu. Il s'élève sur ce hameau une croix dressée en 1874 en calcaire et granite avec sculpture d'un cœur et fleurs à six pétales, avec l'inscription : O CRUX AVE 1874. Elle mesure 3,25 m de haut, 0,80 de large et 0,90 de profondeur. On n'en connaît pas le maître d'œuvre. Elle a fait l'objet d'une enquête à l'Inventaire général de Bourgogne, dont la référence est IA00001866* ».

Un petit détour sur 200m vers Réglois permet d'aller jusqu'à l'entrée de l'actuel manoir de Réglois, qui est, de nos jours, une propriété privée et ne se visite pas. On trouvera d'intéressantes informations sur le site <http://www.giterental.com/regloispage2f.html>

Reprendre le chemin vers le sud. On longe une cour de ferme, avec une remarquable basse-cour.

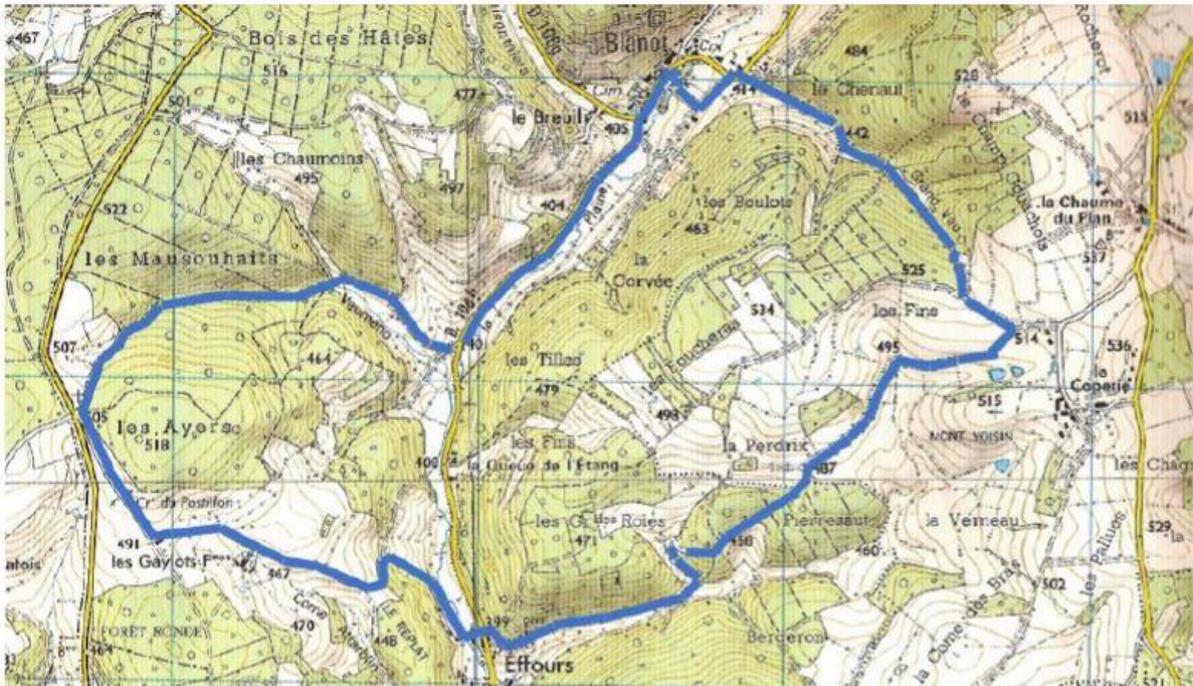


Le chemin se poursuit vers le sud, puis oblique vers le sud-est. Après avoir traversé à gué un petit ruisseau, contourner la prairie « La Reuillasse » en longeant le bois de Lattois vers l'est / nord-est, et remonter jusqu'à la route D980, la traverser et poursuivre sur le chemin qui mène vers Maisonthiers.



Arrivés sur la route goudronnée, prendre à droite pour rejoindre le point de départ.

11 - ITINERAIRE BLANOT – GRAND VAU – LA PERDRIX – EFFOURS – LES GAYLOTS -LES AYERS – BLANOT



Durée de la promenade : environ 2 heures à 2 heures 30 – distance 9 km environ – altitude entre 399 et 514 m. Prévoir de bonnes chaussures de marche.

Le point de départ est le panneau d'information situé sur le grand parking au pied de l'église de Blanot.

Partir sur la route D106b en direction du nord-est (*rue de l'Eglise*) ; en face de la Mairie, prendre le chemin à droite qui mène vers la passerelle, traverser la rivière *La Plaine*, continuer jusqu'en haut de ce chemin puis tourner à gauche, suivre le chemin « En Chevis » (*rue des Prés*) ; rejoindre pendant quelques mètres la route départementale D106b, puis prendre à droite, le sentier de droite, qui monte en direction de Grand Vau.

En arrivant sur le plateau, à l'altitude 514 m, prendre le chemin sur la droite, direction ouest / sud-ouest, qui mène vers Effours.

A Effours, traverser la route D106b, emprunter la *rue de la Tour*, qui longe l'ancien moulin, traverser le pont au-dessus de La Plaine, et entamer la montée sur la droite, *rue des Gaylots*, ça monte fort !

Après avoir laissé sur la gauche des ruches qui donneront l'incomparable miel du Morvan, on trouve sur la droite l'antenne-relais, dont les fréquentes et interminables avaries donnent tant de soucis aux Blanotins, puis on laissera à notre gauche la Ferme des Gaylots.

Nous poursuivons sur la route, et rencontrons une première construction (une ancienne grange) ; à cet endroit, nous laissons sur la gauche un chemin qui se dirige vers le sud-sud-est, c'est l'extrémité nord d'un tronçon d'une ancienne Voie Romaine qui mène à Chissey-en-Morvan : « une ancienne Voie Romaine d'Autun à Avallon et des vestiges de canalisation et poterie gallo-romains attestent de la présence d'un habitat dès les premiers siècles. Il y a un siècle, les fossés qui délimitaient de chaque côté la Voie Romaine, nettement visible sur une centaine de mètres, existaient encore ».

Nous rencontrons ensuite sur la gauche la « Croix du Postillon » : « la diligence fut un jour attaquée par des brigands qui tuèrent le postillon nommé Baptiste. Une croix de pierre se dresse encore actuellement. Elle porte l'inscription " Croix du Postillon Baptiste " ». Nous avons là une vue très dégagée sur le sud du Morvan.

En arrivant au niveau de la route D980, prendre le chemin sur la droite, qui mène au bois des Ayers, où se fera une agréable descente dans un sentier ombragé, jusqu'à la route D106b, que l'on suivra sur 1 km pour regagner le point de départ à Blanot.

12 - ITINERAIRE MAISONTHIERS – LA GRANDE NOAILLE – LES LATTOIS – SOURCE DE CHAUDOT : A LA RECHERCHE D'UNE SOURCE CHAUDE



Durée de la promenade : environ 3h30 – distance : environ 7 km – altitude : entre 460 et 500 m. Prévoir de bonnes chaussures de marche.

Départ : se rendre à Maisonthiers, au bas de la rue de la fontaine, un petit groupe de maisons constitue un bel îlot de verdure.

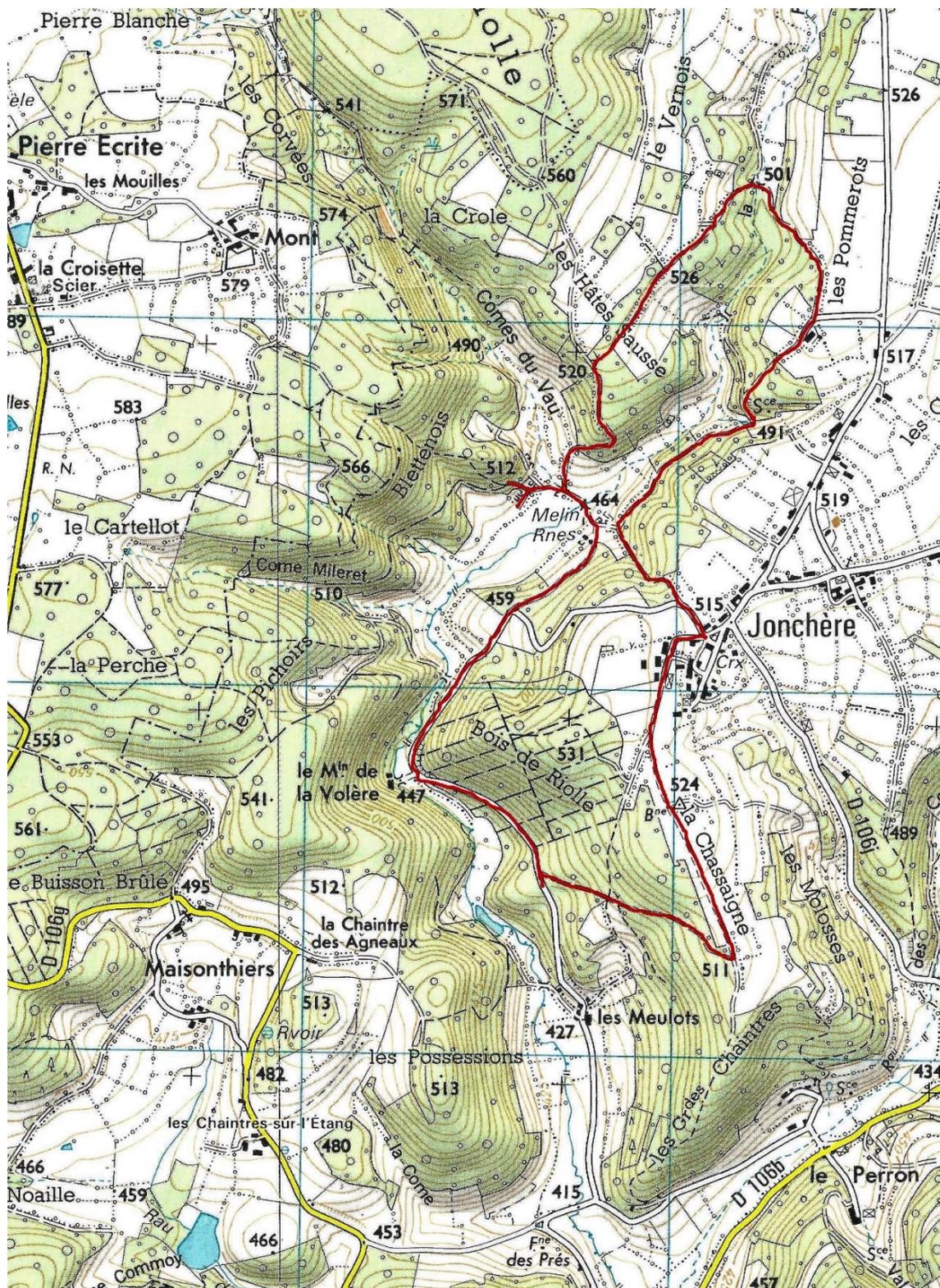
Remonter la rue de la fontaine vers le nord-ouest, puis prendre rapidement le chemin en direction du sud-ouest vers La Goutte Noaille, traverser la route D980, et poursuivre sur le chemin qui contourne la prairie La Reuillasse et mène vers le Bois des Lattois. Avant d'atteindre un ancien plan d'eau désaffecté, obliquer vers le sud-est et descendre vers la Source de Chaudot.

On atteint alors une source qui, à défaut d'être vraiment chaude, est incontestablement tiède et un peu bouillonnante, sur un fond très coloré chargé de minéraux !



Pour le retour, suivre le même chemin en sens inverse vers Maisonthiers.

13 - ITINERAIRE LES MEULOTS - LA CHASSAGNE - JONCHERES - LES TILLEULS - RUINES DE MELIN - LES MEULOTS



**Durée de la promenade : 2h à 2h30 - distance : environ 7,5 km - altitude :
entre 430 et 526 m. Prévoir de bonnes chaussures de marche.**



Départ : le point de départ de la promenade à pied est sur la route qui relie le bourg de Blanot à Jonchères en passant par Les Meulots et le Moulin de la Volère. On laisse les véhicules au sommet de la côte située entre Les Meulots et le Moulin de la Volère.

Emprunter le chemin sur la droite (direction est-sud-est), qui monte vers La Chassaigne. Arrivé en haut de la côte, sur le plateau, suivre sur la gauche (direction nord) le chemin de La Chassaigne qui mène vers Jonchères.

Le mur de la deuxième maison sur la gauche porte une plaque gravée « Ici a vécu Henri PERRUCHOT écrivain 1917-1967 » à la mémoire de l'écrivain, romancier, essayiste, philosophe, biographe des peintres, directeur de la revue *Le Jardin des Arts*, membre fondateur des *Prix Littéraires du Morvan* et de *l'Académie du Morvan*.

Sur la **place Henri Perruchot**, prendre la rue de la Volère (direction nord-ouest) sur 100 m puis suivre le chemin qui descend sur la droite ; au bas du chemin, prendre sur la gauche (direction nord-est) : emprunter le « **Circuit de la Beuffenie** », un circuit ludique **La Soupe de la Sorcière à l'ancien village de Melin**, conçu par Le Pays de l'Auxois-Morvan, labellisé Pays d'Art et d'Histoire, et l'Office de Tourisme du Pays d'Arnay, avec la complicité de l'association Les Amis de la Plaine (*un Livret-Jeu de découverte permet aux enfants à partir de 5 ans de découvrir ce parcours en s'amusant*).

Remonter le chemin ; dans un virage, on aperçoit en contrebas un ensemble de pierres, maintenant recouvertes d'herbe : c'est l'emplacement de **l'ancien lavoir de Jonchères**, aujourd'hui complètement disparu. Poursuivre jusqu'au **gîte Les Tilleuls**. C'est à l'orée du bois situé en face de ce gîte que fut découvert, le 31 décembre 1982, le **trésor de Blanot** *

* voir page 25 de ce document

Prendre le chemin sur la gauche (direction nord). A l'endroit le plus au nord du sentier, on franchit la **rivière La Plaine**, puis on redescend vers le sud-ouest, en direction de **l'ancien hameau de Melin** que l'on rejoint en empruntant le chemin sur la gauche (direction ouest) en franchissant de nouveau **La Plaine**.

En 1846, le plan d'alignement des rues de Blanot indique que ce hameau ne comptait pas moins de 43 maisons réparties le long de 5 rues (rue de la Vesvre, rue de la Creuse, rue des Fourneaux, rue du Châtelet, chemin de la Vignolle) ; au dénombrement de la population de 1936, il ne restait que 4 maisons, occupées par 2 personnes ; les derniers habitants, Mmes Marillier et Dureuil, ont quitté le hameau en 1953. En remontant vers l'ouest, de l'autre côté de La Plaine, nous arrivons près d'un groupe important d'habitations totalement en ruines ; nous sommes impressionnés par la taille des pierres constituant ces maisons : l'abbé Baudiau indique que Melin fut pillé par l'armée de Cossé-Brissac, avant la bataille d'Arnay-le-Duc, en 1570 ; les pierres provenant du Châtelet, château de château, ont probablement été réutilisées pour la construction des maisons du hameau.

Revenir sur ses pas pour reprendre le chemin (direction sud-est) qui rejoint la route qui descend vers le Moulin de la Volère puis remonte vers le point de départ.



P1070068



P1070070



P1070075



P1070079



P1070081



P1070082



P1070085

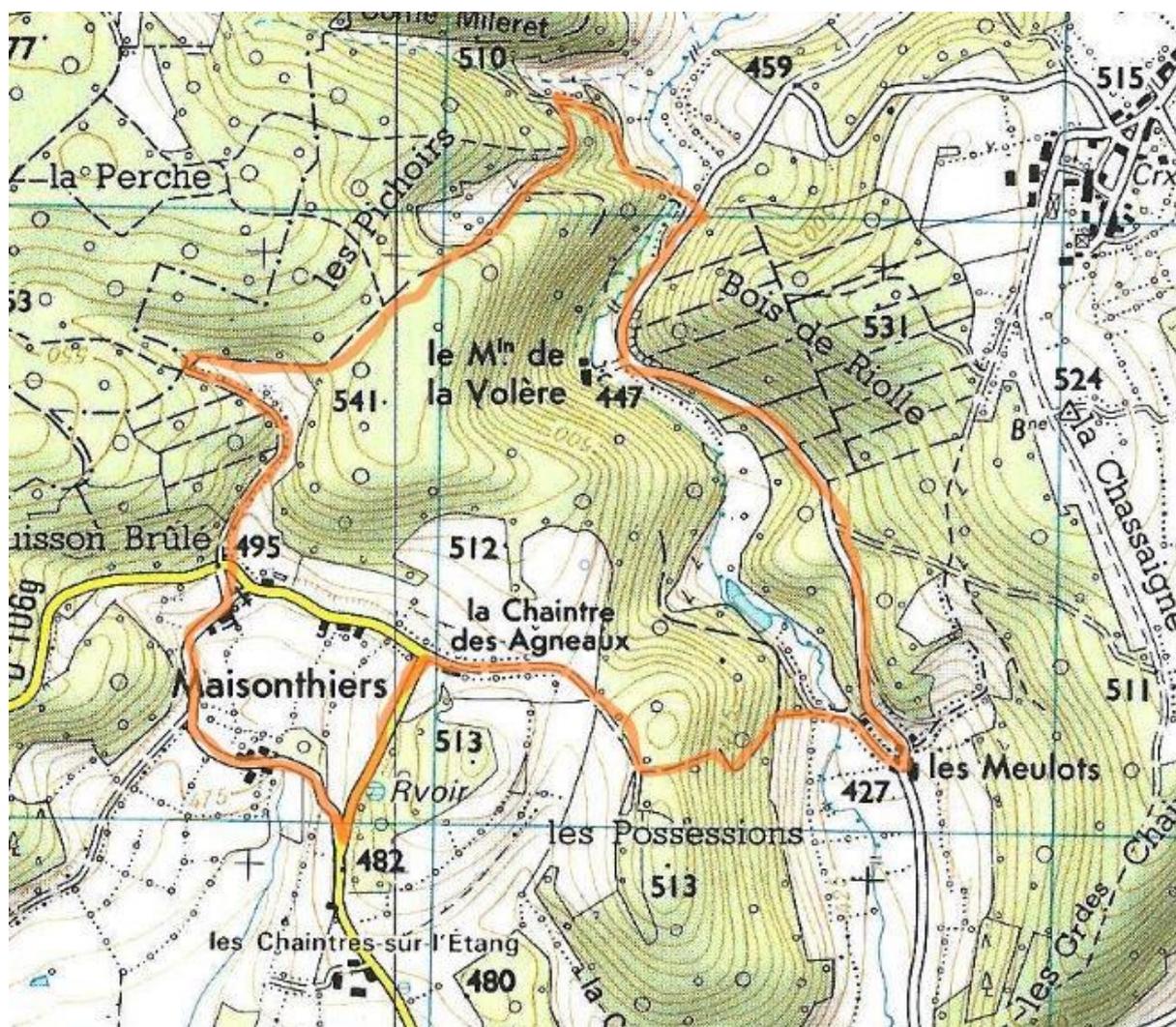


P1070086



P1070087

14 - ITINERAIRE MAISONTHIERS - LA CHAINTRE DES AGNEAUX - LES MEULOTS - LA VOLERE - LES PICHOIRS - MAISONTHIERS



Durée de la promenade : environ 2 heures – distance environ 6 km– altitude entre 420 m et 550 m – Prévoir de bonnes chaussures de marche

Le point de départ de la promenade est le pâté de maisons situé dans le bas de **Maonthiers, rue de la Fontaine**. On démarre vers l'est, en direction de la Chaintre des Agneaux ; au croisement, on emprunte la **rue des Pouleriaux** (en traversant la **rue des Grands Poiriers** au n°2) ; après une maison isolée, la rue se poursuit par un chemin, interrompu par une clôture qui délimite un pré ; il faut franchir la clôture de part et d'autre du pré pour arriver jusqu'au bois, puis poursuivre ; après avoir franchi la rivière **La Plaine**, on arrive aux **Meulots**.

On monte alors la route vers le nord, en direction du **Moulin de la Volère**. Environ 300 m après, on emprunte un sentier sur la gauche, qui mène à un très joli pont qui franchit la rivière **La Plaine**, puis on entame la remontée vers **Maonthiers**, en longeant **Les Pichoirs**, retraversant la **rue des Grands Poiriers** pour rejoindre le point de départ **rue de la Fontaine**.



Image3270_



Image3276_



Image3278_



Image3274_

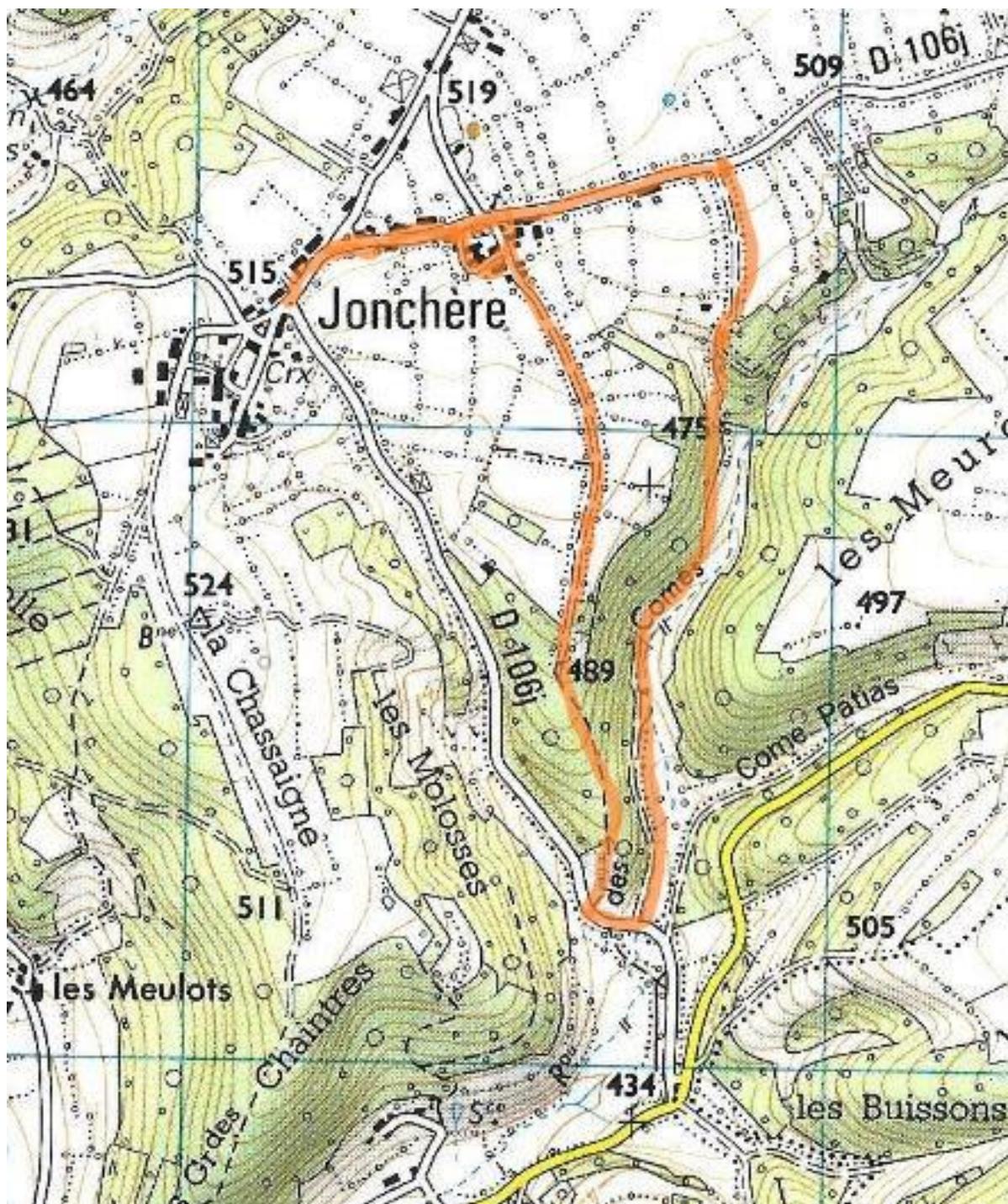


Image3279_



Image3283_

15 - ITINERAIRE JONCHERES – RUE JEAN DIARD – RUE DU CHEMIN NEUF – RUISSEAU DES COMES –JONCHERES »



Durée de la promenade : environ 1 heure 30 – distance environ 5 km– altitude entre 430 m et 520 m – Prévoir de bonnes chaussures de marche

Le point de départ de la promenade est à *Jonchères*, au croisement de la *rue Jean Diard* et de la *rue de Pontoille* (massif fleuri, banc, point de recyclage et abribus).

Commençons par un point d'histoire devant l'**ancienne école de Jonchères** : il y a 100 ans, la commune de Blanot comptait 3 fois plus d'habitants qu'actuellement, et il y avait 3 écoles (1 dans l'actuelle Salle des Fêtes de la Mairie, 1 école de filles rue de la Croix, et 1 école à Jonchères rue Jean Diard).

Une plaque apposée sur le mur extérieur rappelle que **Jean Schellnenberger**, né à Jonchères le 24 octobre 1922 alors que son père y était instituteur, fut l'**un des 5 otages fusillés par l'armée allemande à Dijon le 7 mars 1942**. Ces otages étaient **4 étudiants de l'Ecole Normale de Dijon** (Jean Schellnenberger, René Romenteau, René Lafarge et Pierre Vieillard, membres du groupe de résistance 'Maxime Gorki') **et Robert Creux, ouvrier ébéniste**.

Le père de Jean étant décédé très jeune, sa mère épousa **Louis Coiffier**, instituteur, écrivain régionaliste et poète. Louis Coiffier publia notamment **Morvan Terre d'amour**, roman qui se passe en grande partie à Blanot ; **Notre cœur saignant**, recueil de poèmes et histoire des 4 normaliens de Dijon ; **Histoires de chez nous - contes et récits du pays bourguignon**, en patois morvandiau, dont nous avons tiré 2 vidéos publiées sur ce Blog, **L'âne du Gaispard** lu par Gérard, qui se passe à Effours, et **La réponse de la gamine** lu par Bernadette, qui se passe à Jonchères.

Partons en direction nord-est **rue Jean Diard** jusqu'à la sortie de Jonchères, puis prenons à droite la **rue des Trembles**. Laissant à leur droite une jolie propriété, poursuivons tout droit sur le chemin récemment défriché. Après avoir longé le **ruisseau des Comes** et plusieurs prés, la descente continue avec un passage délicat entre de jeunes acacias aux épines menaçantes.

Au bas du chemin, on parcourt à droite la **rue du Chemin neuf** sur quelques dizaines de mètres, puis on reprend à droite le sentier qui va permettre de remonter sur **Jonchères**.

Après avoir pris sur la gauche **rue des Ruées**, on rejoint le point de départ.



Image3301_



Image3304_

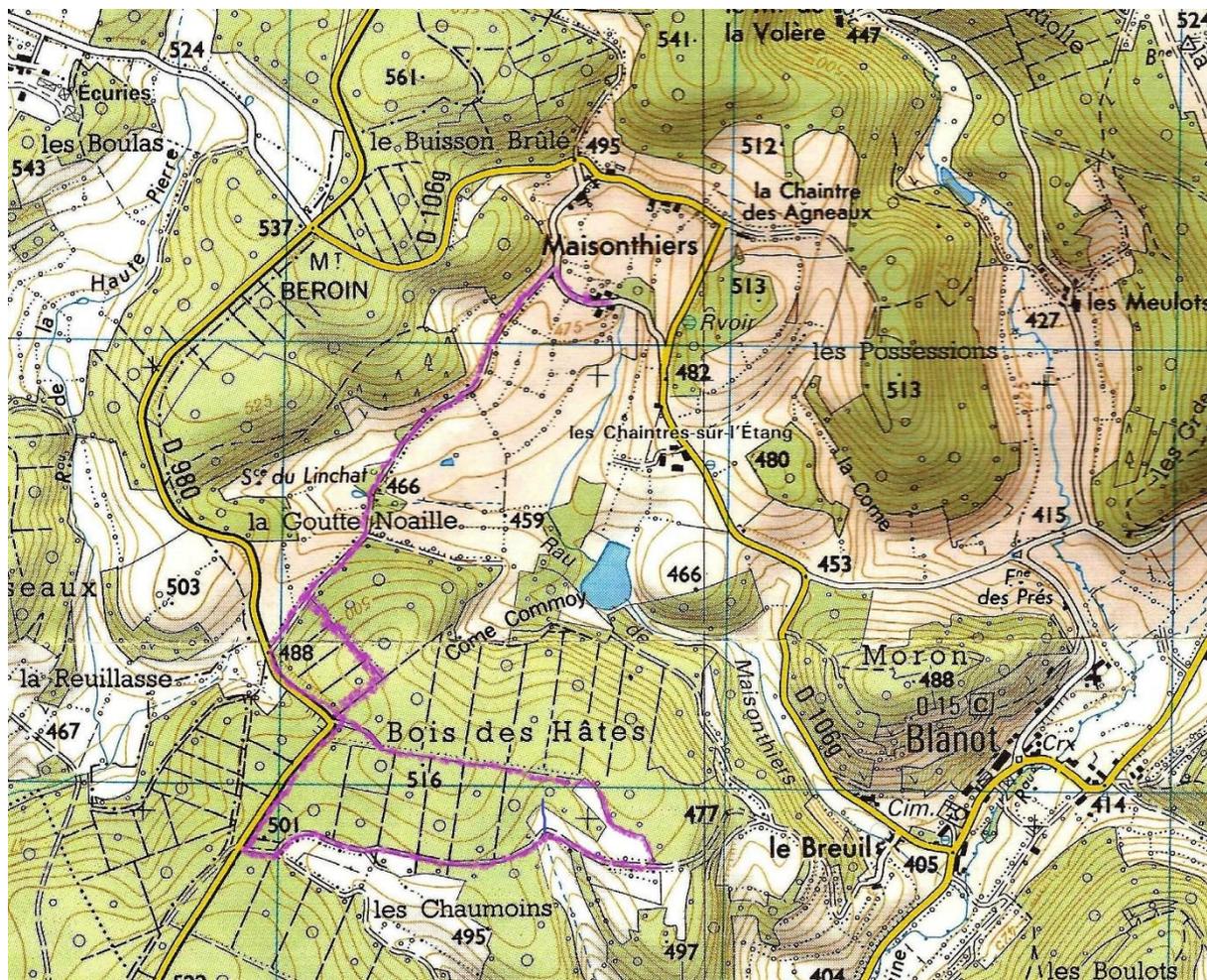


Image3305_



Image3306_

16 - ITINERAIRE DE PROMENADE AUTOUR DE BLANOT « MAISONTHIERS – SOURCE DU LINCHAT – BOIS DES HÂTES – MAISONTHIERS »



Durée de la promenade : environ 1 heure 30 – distance environ 5,5 km – altitude entre 466 m et 501 m – Prévoir de bonnes chaussures de marche

Le point de départ est dans le bas du hameau de Maisonthiers, rue de la Fontaine, près de maisons agréablement fleuries.

Remonter la rue de la Fontaine, direction nord-nord-ouest, sur environ 250 m, puis prendre le chemin de terre, direction sud-sud-ouest, sur un bon kilomètre ; on longera à gauche une zone humide, la Source du Linchat.

Arrivé à un panneau de parcelle 22 dans le Bois des Hâtes, prendre le chemin à gauche, direction sud-sud-est ; on pourra y croiser une épave de voiture déjà présente en juillet 2013, si elle n'a pas encore été enlevée.

Après environ 250 m, aux panneaux 21 et 22, prendre le chemin à droite, direction sus-sud-ouest, sur environ 200 m.

On arrive à la route D980, reprendre le chemin à gauche, sur environ 800 m, direction est puis sud-est.

On rejoint un chemin de terre, dit « chemin européen », car sa construction a été financée par la Communauté Européenne ; prendre ce chemin à droite, direction est, jusqu'à la route D980.

Longer alors la route D980 sur environ 400 m, direction nord-nord-est puis nord-nord-ouest.

Reprendre le chemin de terre, direction nord-nord-est en direction de Maisonthiers et rejoindre le point de départ.



L1024354.DNG

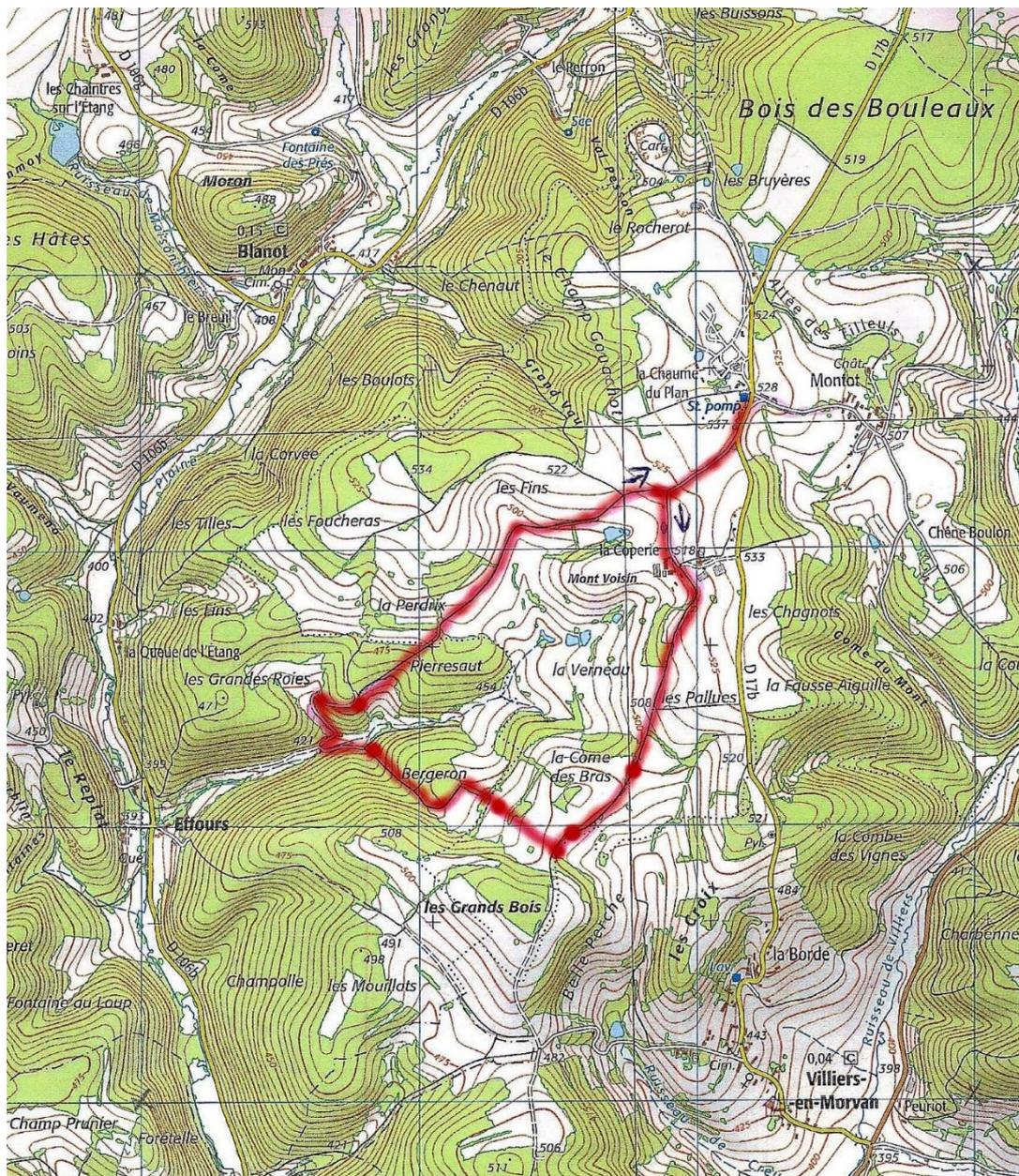


L1024358.DNG



L1024363

17 - ITINERAIRE DE PROMENADE AUTOUR DE MONTOT – LA COPERIE – LA COME DES BRAS – BERGERON – LES GRANDES ROIES – LA PERDRIX – MONTOT



Durée de la promenade : environ 1 heure 30 – distance environ 6 km - altitude entre 421 m et 537 m – Prévoir de bonnes chaussures de marche

Le point de départ est sur la route de Montot, au croisement avec la rue du Calvaire, avec un bouquet d'arbres et un banc. Descendre la route bitumée, direction sud-ouest, sur environ 300 m.

Au croisement, prendre à gauche, direction sud. On longe sur la droite un groupe de chalets, puis la ferme de La Coperie.

Continuer sur le chemin de terre ; on a alors une très belle vue sur le Morvan ; après environ 1,5 km, prendre à droite, direction nord-nord-ouest, sur environ 500 m, puis à gauche, direction sud-sud-ouest, sur une centaine de mètres, et à droite, direction nord-nord-ouest ; on pénètre alors dans le Bois de Bergeron.

Après environ 500 m, près d'une pâture, au croisement, prendre à droite le chemin qui monte (dans le sens de la descente, le chemin mène vers Effours) ; remonter vers Les Grandes Roies, direction nord-nord-est, La Perdrix et rejoindre la route et le point de départ.



image1



IMG_3456



IMG_3460



IMG_3463

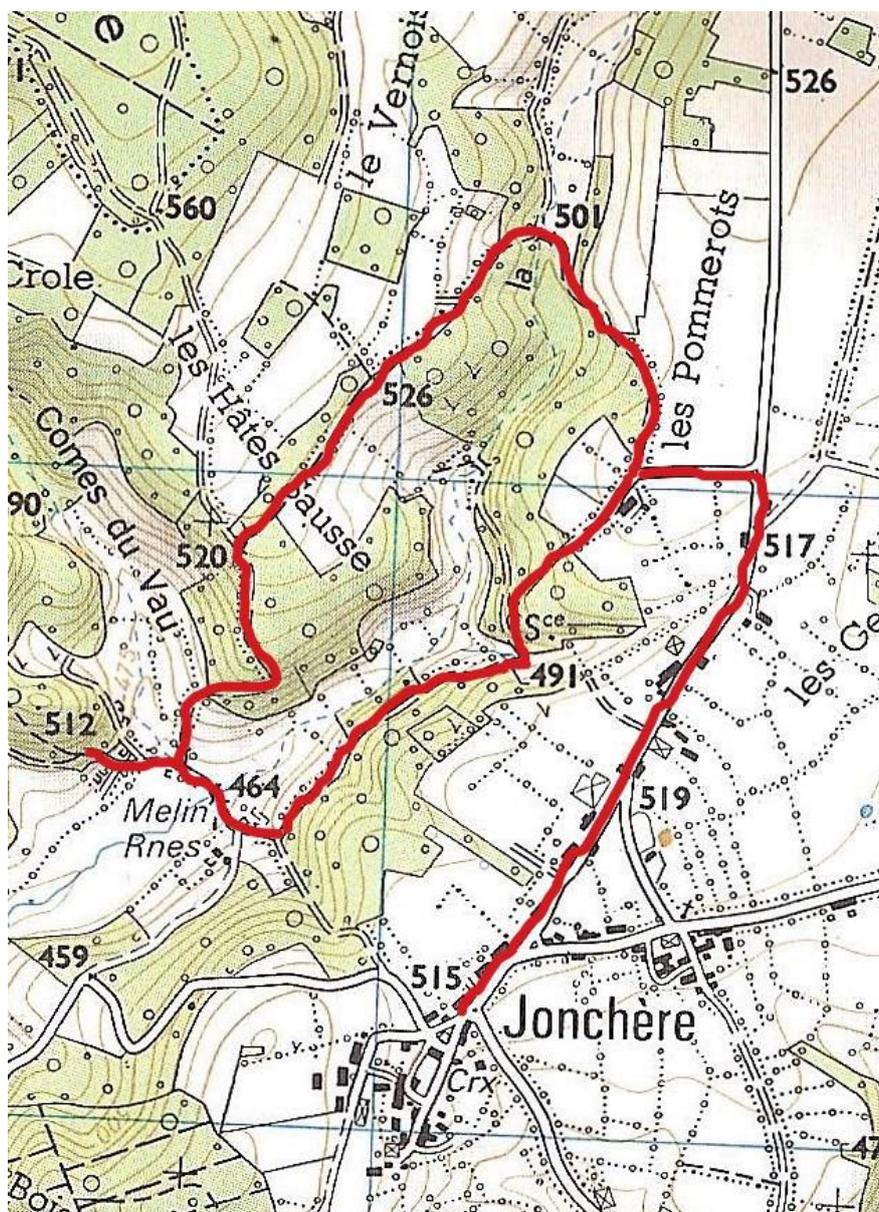


IMG_3465



image3

18 - ITINERAIRE JONCHERES - PLACE JEAN DIARD - RUE DE PONTOILLE - RUE DE MELIN - "CIRCUIT DE LA SORCIERE" inversé - PLACE HENRI PERRUCHOT



Durée de la promenade : environ 1 heure 30 – distance environ 5 km– altitude entre 464 m et 526 m – Prévoir de bonnes chaussures de marche

Le point de départ est la **place Jean Diard**, à la patte d'oie où se séparent la rue Jean Diard (vers l'est) et la rue de Pontoille (vers le nord-est). Cette place fait l'objet d'un réaménagement, dans le cadre du Projet de réhabilitation environnementale et paysagère mené par la municipalité de Blanot.

Empruntons la **rue de Pontoille** sur environ 800 mètres : après avoir longé un élevage de chiots et un dépôt de bois de chauffage, prenons sur la gauche la **rue de Melin** ; au bout de 300m, sur notre gauche, nous longeons une maison (gîte *Les Tilleuls*), et atteignons le totem du **Circuit de la Beuffenie**, alias **Circuit de la Sorcière**, circuit ludique pour les explorateurs en herbe, aventure conçue par Le Pays de l'Auxois-Morvan labellisé Pays d'Art et d'Histoire et par l'Office de Tourisme du Pays d'Arnay-Liennais, avec la complicité de l'association Les Amis de la Plaine.

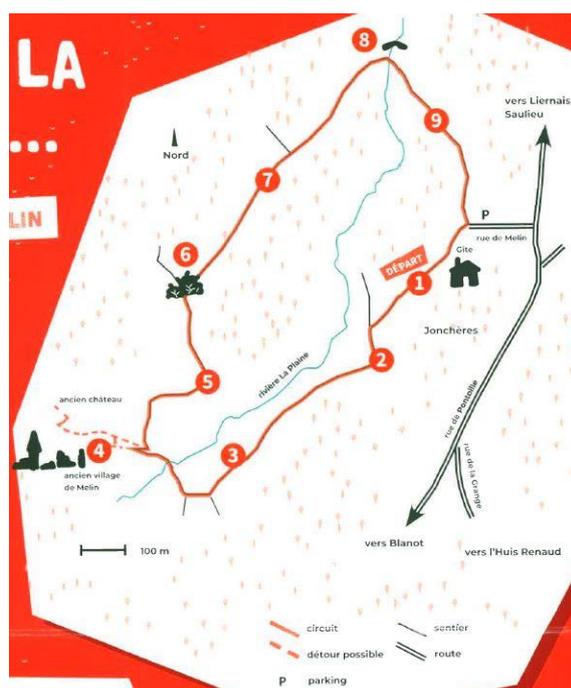
Le **parcours ludique** s'effectue dans le sens des aiguilles d'une montre, repères 1 à 9.

Une brochure téléchargeable sur le site de l'Office de Tourisme du Pays d'Arnay-Liernais permet d'effectuer ce jeu en famille <https://www.tourisme-arnayliernais.fr/fr/loffice-de-tourisme/brochures-a-telecharger-2/>

Le circuit comporte une montée assez raide entre les repères 4 et 6.

Pour un parcours plus facile, nous avons choisi le circuit inversé, départ vers le nord, repères 9 à 1.

Le parcours commence (altitude 517m) en descente, jusqu'à un petit pont qui traverse la rivière La Plaine (altitude 501m, repère 8).



On remonte ensuite doucement (altitude 526m) puis en quasi plateau (520m, repère 6) avant d'aborder la forte descente qui nous conduit, par un petit crochet à droite, jusqu'aux ruines du hameau de Melin (repère 4), totalement abandonné depuis 1953.

Reprenant le chemin, on traverse de nouveau la rivière La Plaine, puis on remonte (repères 3, 2, 1) en direction de la **rue de Melin**. Auparavant, on aura laissé en contrebas sur la gauche un ensemble de pierres, maintenant recouvertes d'herbe : c'est **l'emplacement de l'ancien lavoir de Jonchères**, ainsi qu'un champ de céréales ; derrière ce champ, dans un petit bois, au pied d'un bouleau déraciné par une tornade, un jeune lycéen agricole a découvert le **31 décembre 1982 ou 1^{er} janvier 1983**, le « **Trésor de Blanot** », composé de 11 fiasques en bronze, de 6 jambières, d'un chaudron en bronze contenant 1 ceinture articulée (bronze et cuir), 3 colliers (bronze et perles en or), 1 bracelet, une coupe carénée, d'un vase en terre cuite contenant des pendeloques et des anneaux. On estime que les objets de Blanot ont été constitués en dépôt vers le **milieu du Xe siècle avant J-C**. Le dépôt a été acquis par la Ville de Dijon et fait partie des collections permanentes exposées au **Musée Archéologique de Dijon**.

Retour par la rue de Melin, rue de Pontoille puis **rue Jean Diard** ; sur le côté droit, le mur d'une maison, qui fut autrefois l'école de Jonchères, porte une plaque commémorative rappelant le souvenir de **Jean Schellnenberger**, élève-maître de l'École Normale de Dijon, fusillé par les Allemands le 7 mars 1942 à l'âge de 19 ans. Il était né le 24 octobre 1922 à Blanot, où son père Maurice et sa mère Germaine Guyot étaient instituteurs. Maurice décède peu de temps après la naissance de Jean, et en 1929 Germaine épouse **Louis Coiffier**, également instituteur et écrivain régionaliste, qui adopte Jean.

*Pour des informations plus détaillées, se reporter à l'itinéraire n°9
« DECOUVERTE DU PATRIMOINE DE JONCHERES »*

Le point d'arrivée de la promenade est la croix située au centre du hameau de Jonchères, **place Henri Perruchot à Jonchères**, du nom d'**Henri Perruchot**, écrivain, philosophe, directeur de la revue Jardin des Arts, biographe en particulier des grands peintres, inhumé au cimetière de Blanot. Cette place fait

aussi l'objet d'un réaménagement, dans le cadre du Projet de réhabilitation environnementale et paysagère mené par la municipalité de Blanot.



Rare vestige encore debout du hameau de Melin

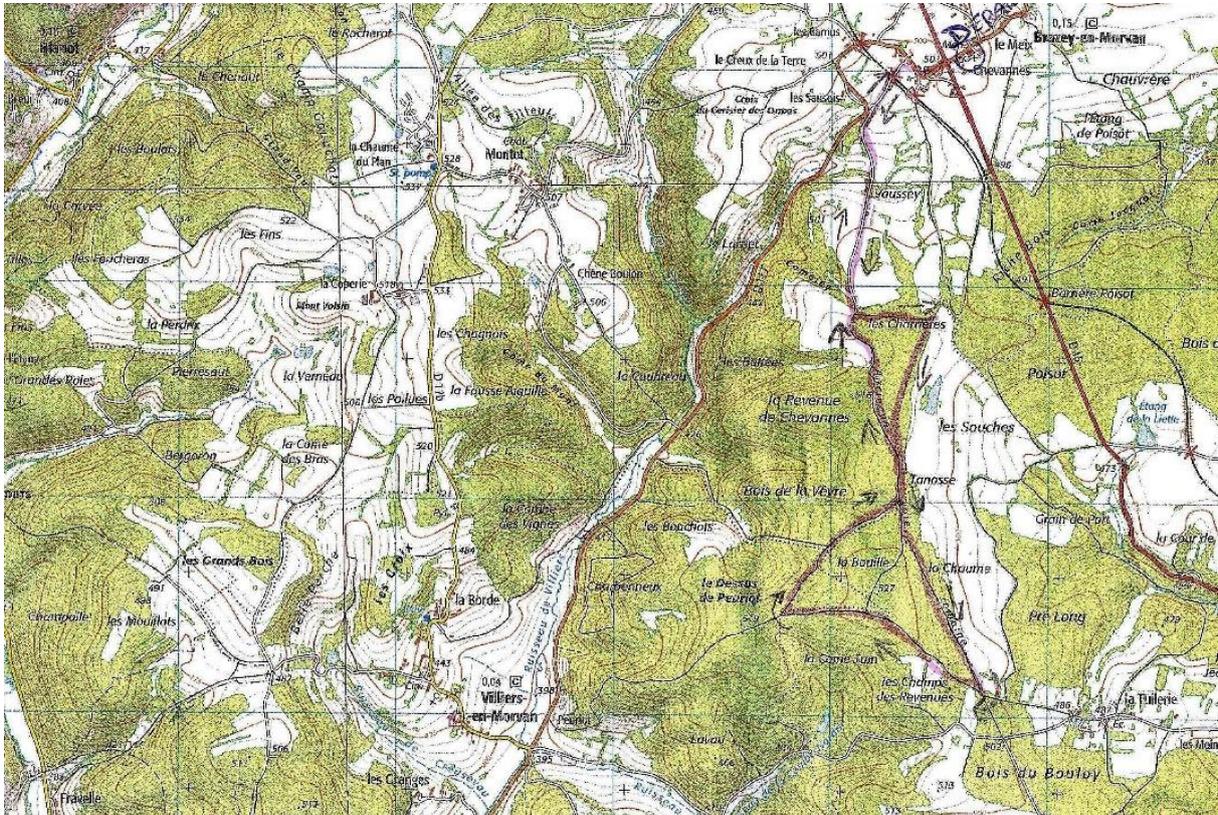
Dans le hameau abandonné de Melin, un puits protégé par un grillage.



Un peu plus loin, un trou dans le sol est l'entrée d'une ancienne cave.

Photos de Patrick Sedent

19 - ITINERAIRE BRAZEY-EN-MORVAN - PLACE DE L'EGLISE - VOUSSEY - LES CHARRIERES - TANASSE - VOIE ROMAINE - LES CHAMPS DES REVENUES - LE DESSUS DE PEURIOT - VOIE ROMAINE - PLACE DE L'EGLISE



Durée de la promenade : 2h à 2h30 - distance environ 7 km - altitude entre 500 m et 520 m
- Prévoir de bonnes chaussures de marche

Le point de départ se situe devant **l'église de Brazey-en-Morvan**, où il est très facile de garer un véhicule.

Traversons prudemment la route départementale **D15**, puis continuons, un petit crochet à droite, un petit crochet à gauche, et on passe sous le pont de l'ancien ligne ferroviaire Avallon-Autun.

Aux **Saussois**, on prend le chemin sur la gauche, direction plein sud, à découvert. Aux **Charrières**, on oblique à gauche sur 150m, puis on reprend plein sud dans les bois ; on aperçoit un petit plan d'eau sur la droite, on continue vers **Tanasse** où on rejoint l'ancienne **Voie Romaine** ; on poursuit vers **La Chaume** puis les **Champs des Revenues**. On aperçoit au loin la **Montagne de Bard**.

Changement de cap, direction ouest, jusqu'au **Dessus de Peuriot**, puis direction nord-est dans le **Bois de la Vèvre**, pour rejoindre la Voie Romaine à Tanasse. On prend alors légèrement sur la gauche pour poursuivre sur la Voie Romaine, puis on rejoint le point de départ

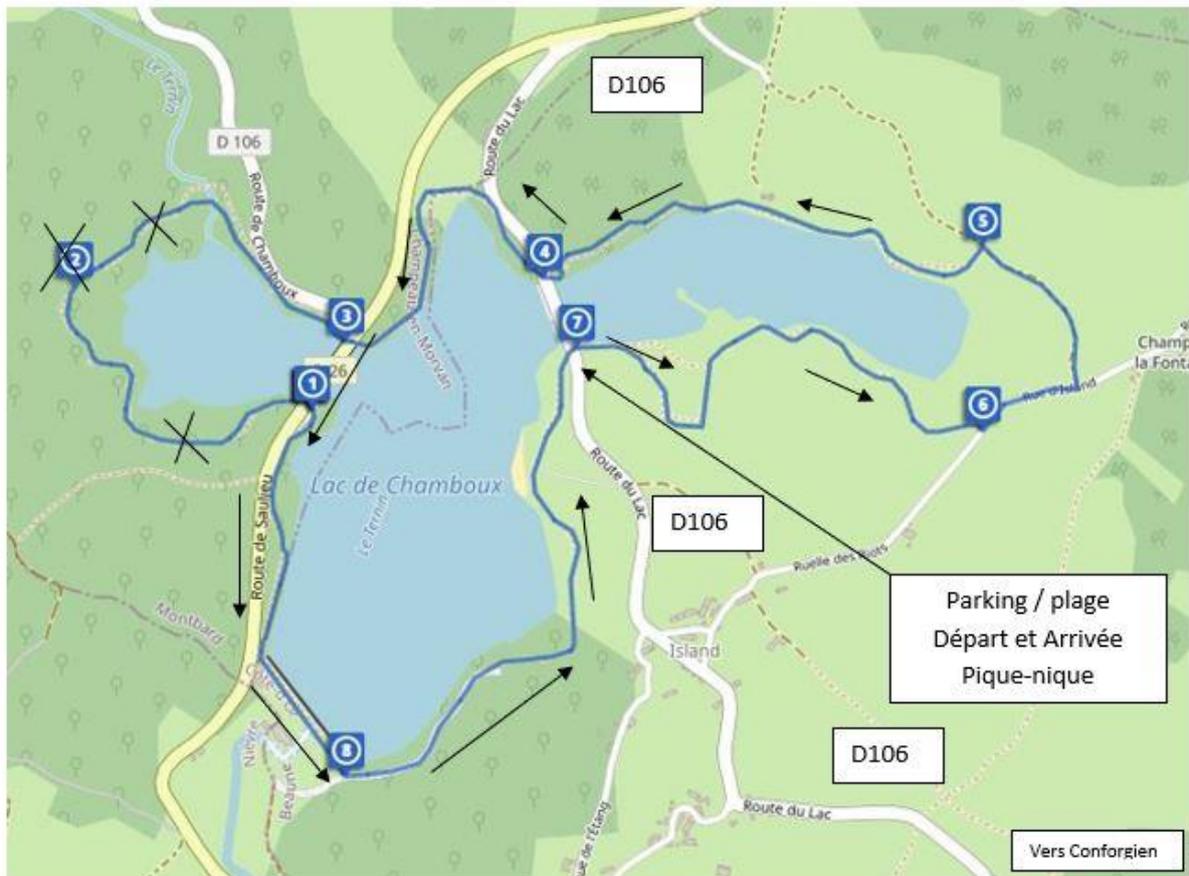


Départ pour 2h30 de promenade



A l'horizon, la Montagne de Bard

20 - ITINERAIRE AUTOUR DU LAC DE CHAMBOUX



**Durée de la promenade : environ 1h30 à 2h - distance environ 6 km -
altitude entre 505 m et 528 m - Prévoir de bonnes chaussures de marche**

Pour cette balade, nous avons fait plusieurs choix :

- ✓ Un point de départ : repère 7 sur la carte, en arrivant du sud par la route D106 par Conforgien, Island, Island Le Bas, route du Lac, parking juste avant la traversée par le pont.
- ✓ Un sens de circulation : sens contraire des aiguilles d'une montre, départ vers l'est (repères décroissants sur la carte).
- ✓ Un parcours limité aux secteurs est et centre du lac (repères 7-6-5-4-3-1-8-7), le secteur ouest (repères 3-2-1) étant actuellement difficilement accessible et dangereux.
- ✓ Attention sur les platelages : quelques lattes sont en mauvais état ou parfois absentes !

L'ensemble du parcours est balisé en jaune.

Depuis le point de départ repère 7, on traverse la route pour suivre le chemin vers l'est ; jusqu'au repère 5, le chemin est bien ombragé, dans les bois, le plus souvent éloigné du lac ; au repère 5, attention, ne pas continuer tout droit où le balisage a une croix : bifurquer à gauche pour rejoindre le lac qu'on longe jusqu'au repère 4 ; traverser la route du lac pour poursuivre jusqu'au repère 3, où on traverse le pont pour atteindre le repère 1. Reprendre ensuite le sentier pour longer le lac jusqu'au barrage (repère 8) puis revenir au point de départ (repère 7).

En contrebas du point de départ, une petite plage se prête bien au pique-nique !



21 - ITINERAIRE AUX SOURCES DE LA PLAINE – ETANG DES PLAINES DE LA MER – ETANG DE MARECLE



Durée de la promenade : 2h à 2h30 - distance environ 6 km - altitude entre 537 m et 583 m
- Prévoir de bonnes chaussures de marche

Le point de départ, chemin des Plaines de la Mer, se situe à 1 km au nord de La Balance, hameau d'Alligny en Morvan. Prendre 1^{ère} route à droite (mais la 2^{ème}, juste au sommet de la côte, convient aussi), garer les véhicules près de l'entrée du chemin pour ne pas perturber la propriété privée que l'on va en partie traverser.

Après avoir laissé sur la gauche une jolie chaumière, on se trouve sur une propriété privée ouverte qui comprend l'étang des Plaines de la Mer ; un petit bonjour aux propriétaires s'impose par courtoisie.

Dirigeons-nous tout droit vers la digue de l'étang. A peu près au milieu, on passe au-dessus du conduit d'évacuation qui part vers le nord, *La Plaine* se perd alors dans une végétation très dense, nous la retrouverons plus tard.

Au centre de l'étang, émerge un îlot dont la fonction est tout à fait surprenante : c'est la 3^{ème} source de *La Plaine*, la plus abondante, qui alimente l'étang par un captage de fond, par une sorte de moine puisard.

L'étang est ancien et a été détruit au début du 19^{ème} siècle par les prussiens, cachés dans la forêt ancienne, pour se nourrir lors des violents combats avec l'armée de Napoléon et les résistants paysans morvandiaux de l'époque... Il a été reconstruit il y a 40 ans par l'ancien propriétaire décédé depuis.

Pour apercevoir les 2 autres sources de *La Plaine*, contournons l'étang vers le sud, jusqu'à la clôture d'un pré, souvent gardé par un beau troupeau de bétail brun : c'est dans ce pré que surgissent les 2 sources qui s'écoulent le long de 2 rus bordés d'arbres, qui se rejoignent et viennent se jeter dans l'étang.

Reprenons la promenade à l'extrémité de la digue, par le sentier en direction nord-est : un agréable sentier forestier bien ombragé, bordé d'arbres remarquables, et qui se rapproche de *La Plaine* environ 1km plus loin. En contrebas du chemin, lorsque la rivière est bien chargée, on aperçoit alors de très belles gorges torrentueuses.



Un peu plus loin, on traverse *La Plaine* en se dirigeant vers le nord ; 200m plus haut, on aurait bien aimé prendre le sentier forestier sur la droite (vers l'est) pour se diriger vers le Murger, mais celui-ci est totalement obstrué, impraticable ; on doit donc remonter vers le nord, jusqu'à la route ; un deuxième sentier qui mène au Murger est lui aussi neutralisé par panneaux et barrières "propriété privée, accès interdit" ; passant outre à ces interdictions, à l'arrivée au Murger, on s'aperçoit que ce sentier est volontairement obstrué par des branchages : nous ne sommes pas bienvenus ; nous poursuivons et découvrons que le premier sentier inabordable est bien dégagé de ce côté, et que le petit bout de route qui le termine est lui aussi pancarté "propriété privée" ; décidément, la privatisation des chemins forestiers n'est pas une légende !

Après le Murger, nous rejoignons l'étang de Marècle alimenté par La Plaine, un plan d'eau très agréable.



Pour le chemin du retour, empruntons sur la droite le chemin forestier *La Réserve*. Nouvelle difficulté : 44m de dénivelé sur une distance de 500m, le souffle est mis à rude épreuve, quelques chevilles peuvent souffrir, après un parcours pourtant tranquille. Enfin, c'est le retour à l'étang des Plaines de la Mer.

Si le cœur vous en dit, après cette balade, vous pouvez en profiter pour découvrir le hameau le plus au nord de la commune de Blanot : L'Huis Carré, charmant hameau, dont l'illustre cressonnière a fait l'objet de récits par les écrivains du 18ème Claude Courtépée et du 19ème l'Abbé Baudiau. Vous pouvez vous y rendre en voiture, car c'est un peu éloigné des Plaines de la Mer, en suivant le parcours en jaune sur la carte ; pour ne pas perturber la sérénité des habitants, il est préférable de laisser les véhicules à l'entrée du hameau.